Embellir nos couloirs dans les règles de l'Art

Le fil de Paris 1
Le journal de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Édito du Président :
Philippe Boutry
Page 2

Interview :
Marc Vettraino
Page 5

Personnels à l'honneur :
Marie Bouillet
Page 7

juin 2012 - N° 22 - www.univ-paris1.fr

La face cachée de la concurrence :

L'analyse d'Emmanuel Combe

Page 9

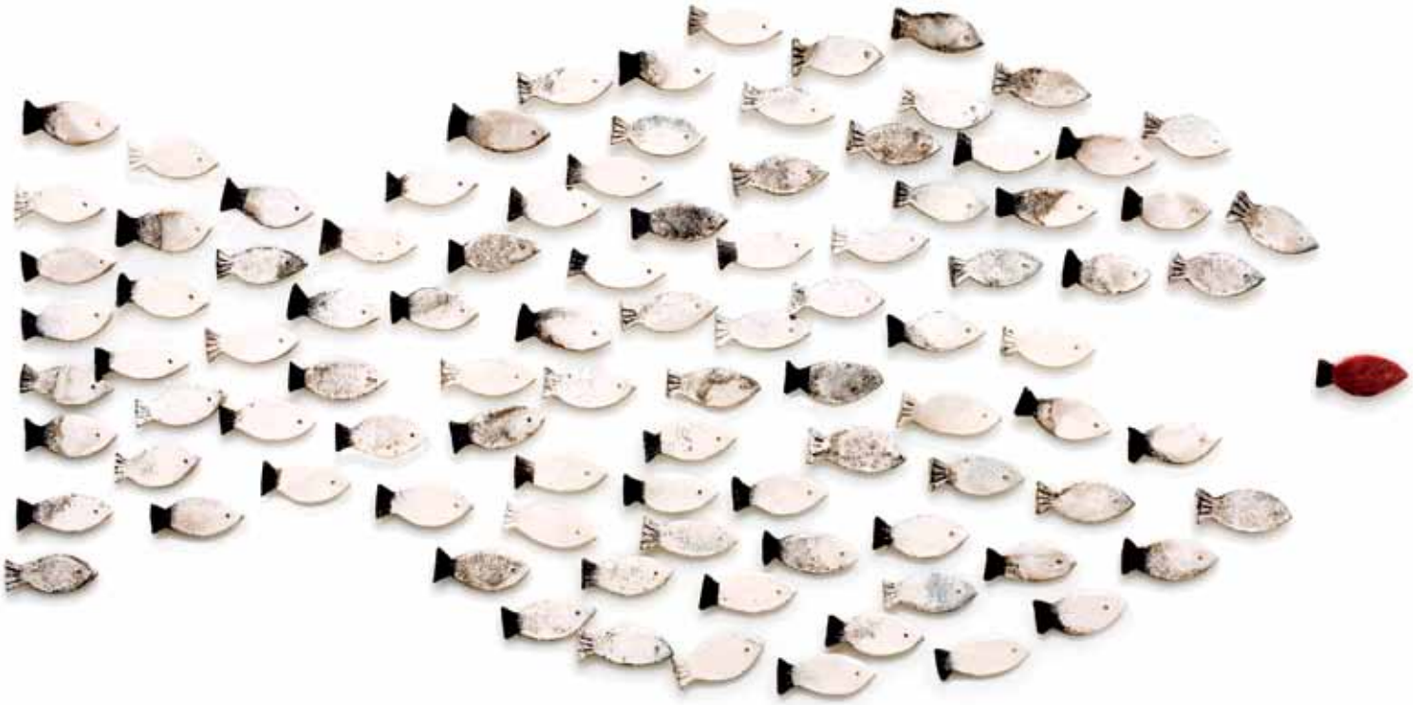

Ne pas jeter sur la voie publique

fotolia.com

Édito

Avec le renouvellement des trois conseils de notre université par les élections des 3, 4 et 5 avril 2012 et l'élection du président le 14 mai dernier, s'ouvre une nouvelle étape dans l'histoire de notre établissement. Durant les quatre années à venir, c'est en tant qu'enseignant chercheur issu des sciences sociales et humaines que je suis appelé à prendre en charge les destinées de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Je m'efforcerai d'exercer ces fonctions dans le respect des principes de collégialité et des valeurs de l'enseignement supérieur public sur lesquels j'ai été élu et qui sont inscrits dans la Charte de Paris 1.

Ce mandat sera unique et permettra dès 2016 l'alternance entre les trois familles disciplinaires dont se compose notre université et qui lui confèrent son originalité et son prestige et garantissent notre unité dans le respect scrupuleux de nos équilibres internes. L'équipe qui se met en place, profondément renouvelée, rajeunie et féminisée dans sa composition, aura à cœur d'accélérer la modernisation de nos dispositifs de formation et de recherche, de développer notre attractivité sur la scène nationale et internationale, de consolider la démocratie, la concertation et le dialogue social à l'intérieur de l'établissement, de veiller à la promotion de carrière et de rémunération de tous les personnels par une gestion responsable et rigoureuse de notre budget et de favoriser l'insertion professionnelle de nos étudiants qui seront plus que jamais au cœur de notre projet d'établissement.

La tâche qui nous attend, dans une situation économique contrainte mais dans un contexte politique renouvelé, est exaltante. Chacune et chacun d'entre vous sera appelé à y prendre sa place autour d'un unique critère d'appréciation : le bien commun de notre université. Paris 1 – *Paris First,* disent quelques uns de nos amis étrangers par une traduction certes abusive, mais flatteuse… – a les moyens matériels et intellectuels d'être une très grande université à l'échelle de l'Europe et du monde. Sachons agir ensemble pour une université créative, c'est le vœu que je me permets de formuler à nouveau en ce début de mandat !

Philippe Boutry,
Président de l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Le nouveau Conseil d'administration

Jeudi 5 avril 2012, les membres du Conseil d'administration (CA) ont été élus pour une durée de 4 ans. Le 14 mai, Philippe Boutry, professeur d'Histoire contemporaine, a été élu président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Le 21 mai, les personnalités extérieures ont été désignées et le 29 mai les vice-présidents ont été élus. Voici la composition du nouveau CA.

Collège des professeurs et assimilés :

Philippe Boutry (Histoire) **Président de l'Université**

Jean-Marc Bonnisseau (Mathématiques)

Yvonne Flour (Droit privé, Vice-présidente du CA)

Bertrand Wigniolle (Économie)

Bernard Tallet (Géographie)

Catherine Teitgen-Colly (Droit public)

Laurent Jaffro (Philosophie)

Collège des maîtres de conférences et assimilés :

Héla Chérif-Benmiled (Gestion)

Catherine Wermester (Histoire de l'art)

Christine Boillot (Droit privé)

Nadia Jacoby (Économie, Vice-présidente du CA)

Agnès Foiret-Collet (Arts plastiques)

Armelle Andro (Sociologie)

Sabine Monnier (Économie)

Les personnalités qualifiées du CA:

Huit personnalités extérieures y siègent :

Godefroy Beauvallet
(Président de la Fondation AXA)

Patrice Bouillon (représentant de l'Union Générale des Ingénieurs, Cadres, Techniciens CGT)

Claude d'Aspremont (professeur d'économie au département des sciences économiques à l'Université catholique de Louvain)

Anne Fagot-Largeault (professeur de philosophie des sciences biologiques et médicales au Collège de France, membre du haut Conseil de la Science et de la Technologie)

Frédérique Alexandre-Bailly (doyenne du corps professoral de ESCP Europe, représentante de ESCP Europe dans le PRES héSam)

Alain Gourio (responsable de la coordination juridique du groupe BNP Paribas)

Un représentant de la région Ile de France (en attente de nomination)

Un représentant du conseil municipal de Paris (en attente de nomination)

Collège des personnels BIATSS et assimilés :

Benjamin Salesse (CGT-FERC-SUP « Université, pour un service public de qualité »)

Valérie Chénieux (CGT-FERC-SUP « Université, pour un service public de qualité »)

Catherine Robin (UNSA (SNPTES-A et I) et non syndiqués)

Collège des étudiants

Jennifer Buckle (UNEF et associations étudiantes)

Emilien Martin (UNEF et associations étudiantes)

Florian Giraudo (Bouge ta fac avec tes Assos et l'AGEP)

Maxime Grosset
(Fédé Paris 1, Vice-président étudiant du CA)

Nicolas Ferrand de la Conte (Fédé Paris 1)

D'huile, de bois, de marbre, ou de bronze, des œuvres à découvrir

La Direction du patrimoine immobilier et de la logistique (DPIL) pilotée par Marc Vettraino, organise au centre Panthéon, une exposition temporaire du 3 mai au 23 juin 2012. Trois artistes, Claude Gondard, Hervé Loilier et Michel Pigeon sont exposés dans différents endroits stratégiques du centre Panthéon.

Le graveur, Claude Gondard

Claude Gondard est artiste médailleur. Il est né le 4 novembre 1944 à Paris. Polytechnicien de formation, il s'est consacré à ses activités artistiques en même temps qu'à ses études. Devenu architecte naval, il a été corrélativement dessinateur, graveur et médailleur. En 1972, le sculpteur Lucien Gibert le met en relation avec la Monnaie de Paris, qui lui passe dès lors régulièrement des commandes. Il réalise des médailles sur des thèmes variés : navires historiques, auteurs de bandes dessinées… Son talent de graveur est notamment récompensé en 1975 par une médaille d'or au Salon des artistes Français. En 1977, il intègre la SNCF et, inspiré, il crée une série de six médailles sur les gares parisiennes. En 1990, il quitte la SNCF et fait de son art sa profession. Il signe une série d'une cinquantaine de médailles sur les grands vins français, la joaillerie, la haute couture et sur la grande gastronomie.
En 1993, il crée une série d'une douzaine de médailles sur les grands paquebots transatlantiques. Il gravera, pour la célébration du bicentenaire de l'École polytechnique, une série d'une vingtaine de médailles de polytechniciens illustres. Son talent reconnu, il est aujourd'hui sollicité à l'occasion de grandes célébrations (bicentenaires de l'École normale supérieur, de l'École des langues orientales et de Saint-Cyr…).
À ce jour, ce sont plus de 300 médailles et quelque 130 gravures sorties des mains de l'artiste.

Pour en savoir plus :

Bulletin de la SABIX N°44 (Société des amis de la bibliothèque et de l'École polytechnique), 2009.
Bulletin de la SABIX N°47, 2010.

Le peintre, Hervé Loilier

Hervé Loillier est peintre et professeur d'arts plastiques à l'École polytechnique. Il est né à Paris en 1948. Il est officier dans l'ordre des Palmes académiques et chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres. Ses peintures se nourrissent de ses voyages (Venise, le désert marocain, l'Inde, la Corée, le Japon…) ce que traduisent par exemple les huiles : *Bassin de Saint-Marc au couchant, Taj Mahal, Regards d'Orient*, ou encore *Soleil d'or*… Les tons jaune-orangé, vermillon, bleu outremer et turquoise dominent sa peinture. Les femmes sont très présentes dans son œuvre, elles sont étranges et secrètes, notamment les femmes dans le désert qui ont selon ses mots, « *une beauté hiératique et touchante* » (Univers des arts, hors-série n°17, p. 46). Ce « *peintre-voyageur* » comme il se qualifie lui-même, a reçu pour son œuvre de nombreux prix et médailles : la médaille d'argent des Artistes Français, la médaille d'or du salon Violet… Il a réalisé plusieurs œuvres monumentales comme par exemple, un vitrail pour le bicentenaire de l'École polytechnique. Il est aussi l'auteur de : *Histoire de l'art occidental* et *Histoire des arts* (ouvrages parus aux éditions Ellipses, en 2003).

Pour en savoir plus :

Univers des arts, hors-série n°17, Collection portrait d'artiste n°1, Loilier, mars 2010).
Loilier entre Orient et Occident, Léopard d'Or.

Le sculpteur, Michel Pigeon

Michel Pigeon est né en 1937 à Romainville (Seine-Saint-Denis). Il est diplômé de l'École des Arts appliqués de Paris et de l'École nationale supérieure des Beaux Arts. Il est professeur d'arts plastiques à l'École polytechnique. Logiste du Grand prix de Rome, plusieurs prix ont aussi distingués son talent, le prix Rodin (1965), la médaille de vermeil de la ville de Paris, la médaille d'honneur du salon des Artistes français (1987), le Grand Prix du salon d'Automne (1989) et du salon Violet (2008), le prix Malfray Andréi Graec (2003)… Il a créé plusieurs sculptures pour des collectivités : groupes scolaires, hôpital Cochin (Paris), préfecture de Châteauroux (Indre), monument de Pierre Kérautr et à Romainville (Seine-Saint-Denis), monument aux Femmes déportées de la Résistance à Gaillac (Tarn) et travaux de restauration sur la cathédrale de Reims (Marne). Le corps de la femme reste son sujet de prédilection, dessiné, modelé dans la glaise ou, sculpté dans le bois, la pierre ou le marbre. *Buddha, Les Parques, La poupée, Le phantasme du boucher, La toilette, Aline, Zoé, Femme nue du 16ème, Le miroir, La nuit, Conversation*… sont autant de représentations de la femme à découvrir encore ce mois-ci au centre Panthéon.

Pour en savoir plus :

www.pigeon-sculpture.com

Où voir l'exposition : Centre Panthéon
Cours d'honneur
Escalier M (Galerie Soufflot)
Galerie Soufflot (1e étage)

Plus de couleurs à l'Université

Marc Vettraino est le directeur de la Direction du patrimoine immobilier et de la logistique (DPIL), mais depuis une vingtaine d'années, il se fait aussi régulièrement commissaire d'exposition pour l'Université. Retour sur la genèse de ce projet original.

Comment est né ce projet d'exposer des œuvres au centre Panthéon ?

Ce projet est né du fait de travaux posant des difficultés de réalisation. Dans les années 1980, il y avait (et il y a toujours) de vilaines fissures sur le mur porteur séparant l'ancien et le nouveau bâtiment du centre Panthéon. Faute de pouvoir traiter ces fissures, il m'est venu à l'idée de les masquer en les recouvrant d'une fresque réalisée sur des panneaux de bois peints assemblés et fixés au mur. Un concours a été lancé auprès des étudiants d'arts plastiques et le projet retenu a été concrétisé dans l'année par ces derniers encadrés par un enseignant volontaire. Ce projet, une réplique colorée de la structure bétonnée de l'escalier A, est toujours en place. À l'époque, sa réalisation a relevé du tour de force pour associer étudiants, enseignants et administratifs de notre Université (pour l'essentiel les personnels ouvriers) et une entreprise extérieure qui s'est chargée de monter et démonter un échafaudage prêté gracieusement pour poser la fresque. Le succès de l'opération m'a encouragé à renouveler l'expérience en recouvrant la totalité du mur du fond de la grande salle de lecture de la bibliothèque Cujas. L'Université fournissait les matériel, support de bois et peinture, nécessaires à nos étudiants qui concrétisaient leur projet pictural sous la direction d'un enseignant ; cette fresque monumentale intitulée « les arcanes du savoir » présentait des entrelacs de chemins et escaliers constitués d'ouvrages qui montaient vers un personnage lumineux représentant probablement le monde de la connaissance dans l'esprit de ses concepteurs. Cette fresque a malheureusement été endommagée et n'a pu être reposée à la suite des travaux de mise en place d'une verrière pour remplacer la toiture de la grande salle de la bibliothèque. Le succès de ces opérations m'a conduit tout naturellement à organiser bénévolement, avec l'aide des personnels de l'atelier du centre Panthéon, des expositions diverses de peinture, sculpture, photos... dans le hall de la bibliothèque Cujas dans un premier temps, puis dans la galerie du 1er étage de l'aile Soufflot au centre Panthéon. Cette initiative a été approuvée par tous les présidents de l'Université qui se sont succédés et je pense que Paris 1 a été la première université à organiser ce type de manifestation. L'Université Paris-Descartes (Paris 5) a suivi cette voie en exposant dans le grand hall de son bâtiment de la rue de l'École de médecine. Une collègue mutée dans cette université avait adopté l'idée.

Quel était l'objectif de ces expositions ?

Les expositions organisées avaient plusieurs buts. Tout d'abord, agrémenter certaines parties parfois bien austères de nos locaux. Je crois que les usagers ne sont pas indifférents à ce que leur environnement change régulièrement. On aime ou on n'aime pas ce qui est présenté, mais cela rend les lieux vivants et peut à l'occasion donner un petit moment de bonheur à la vue d'une toile ou d'une sculpture. Ces petits plaisirs ne sont pas négligeables dans un quotidien qui est souvent couleur grisaille. Le second objectif est de sensibiliser nos étudiants à certaines formes d'art et de permettre aux artistes qui exposent gracieusement d'obtenir la reconnaissance d'un public de jeunes qui n'est d'ailleurs pas forcement très tendre à leur égard. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil au « livre d'or » des différentes expositions. Le troisième but était de décorer

notre Université avec les dons que font certains artistes ; c'est ainsi que les bureaux de la direction du patrimoine, certains couloirs du centre René Cassin ou au 1er sous-sol du centre Panthéon présentent des photos et des toiles d'anciens exposants. Et sait-on jamais, nous pourrions un jour voir le patrimoine universitaire s'enrichir d'une œuvre reconnue ; on peut toujours rêver…
Il y avait enfin une dernière raison à cette initiative : lorsque je suis arrivé à l'Université après un passage aux rectorats et en administration centrale, je m'étais aperçu que les relations entre les différentes instances de l'Éducation, celles de la Région ou de la Ville, n'étaient pas particulièrement cordiales. Je me suis dit qu'une manière d'établir du liant entre les individus appartenant à ces différentes instances étaient peut-être d'associer culture et convivialité. Lors de vernissages, certains dossiers pouvaient être évoqués et expliqués dans un cadre plus propice aux échanges. Cet aspect relationnel, important à mon sens, pourrait être repris par le service de la communication si l'on souhaite pérenniser ces expositions après mon départ.

Comment avez-vous préparé et organisé l'exposition ?

Comme toutes les autres expositions. Tout d'abord, il convient de préciser que le bouche à oreille jouant son rôle depuis de nombreuses années, les artistes candidats à ce type de manifestations se pressent au point que nous avons un programme bouclé un an à l'avance. Ces expositions sont pour les artistes essentiellement des expositions de prestige, sans commerce possible. Elles sont réalisées sous réserve d'une décharge de responsabilité de l'Université en matière de vol, dégradation ou accident qui pourrait éventuellement survenir. Il est à noter qu'en plus de 20 ans nous n'avons jamais eu aucun problème dans ces domaines. Cela montre à quel point le public universitaire est tolérant et respectueux de ce qui lui est présenté. Ces manifestations culturelles ne sont possibles

que grâce à la bonne volonté et la collaboration souvent enthousiaste des personnels des ateliers et de la logistique qui concourent à leur mise en place. C'est grâce à eux que le transport et l'accrochage des œuvres sont effectués dans les locaux. Le calendrier des expositions est établi en fonction de l'ordre d'arrivée des demandes des artistes qui choisissent leur date de vernissage, et prennent à leur charge les frais relatifs à ce dernier. Il est à noter que l'Université, espace de liberté, n'a jamais à ce jour eu besoin de pratiquer la moindre censure vis-à-vis des œuvres exposées.

Quelques années auparavant vous aviez le projet week-end cinéma, quel en était l'esprit ?

En effet, au début des années 80, l'Université ne disposait pas de crédits suffisants pour réaliser certains travaux. Dans les sous-sols du centre Pierre Mendès France s'accumulaient, à même le sol, plusieurs milliers de copies de films, sans aucune protection. Il convenait de créer des locaux de stockage et d'acheter des étagères pour conserver ce patrimoine. Les fonds nécessaires à la réalisation de cette opération n'étaient pas envisageables sur le budget de l'Université. Cela m'a conduit à proposer au Président de l'époque de créer une structure permettant de récolter ces fonds. C'est ainsi qu'est née une association Loi 1901 qui avait pour titre « Rencontre université cinéma » dont le but affiché était de développer des activités culturelles et de promouvoir le cinéma par l'organisation de rencontres débats. Une fois par mois, j'organisais un week end cinématographique sur l'œuvre d'un metteur en scène et en sa présence. Nous proposions aux étudiants pour la modique somme d'environ 7€, du samedi après midi 14h au dimanche soir minuit, une rétrospective de leurs principaux films. C'est ainsi que Bertrand Tavernier, Jean-Charles Tacchella, Michel Boujut, Pierre Tchernia, Michel Audiard, Jean Aurenche, Jean Claude Romer et Alain Resnais pour les plus connus, ont eu leur week end cinématographique et sont devenus membres du comité de parrainage de l'association fondée le 8 juillet 1982. Chaque étudiant présent à ces projections réalisées bénévolement dans l'amphi N par un de nos agents du service technique a pu rencontrer cinéastes et acteurs qui venaient faire part de leur expérience et du pourquoi de leurs œuvres. C'est ainsi que grâce à chacun de ces étudiants, l'Université a pu acheter les parpaings nécessaires à la construction par le dernier maçon de l'Université des locaux du 4e sous-sol du centre PMF. Ces locaux contiennent toujours un véritable trésor cinématographique.

Propos recueillis par Lucia Hernandez

Gestionnaire de scolarité oui, mais pas seulement…

Le portrait de Marie Bouillet apparaît comme la parfaite fusion entre nos deux rubriques *Tremplin* et *Personnels à l'honneur*. Elle a en effet effectué ses études à Paris 1 et elle est aujourd'hui gestionnaire de scolarité des masters 2 Science politique (UFR11) à l'Université. Rencontre.

Marie Bouillet a 30 ans, elle est originaire de Dieppe (Haute-Normandie). Elle est l'exemple de ces «anciens» étudiants de Paris 1 qui vouent un attachement particulier à notre Université puisque rien au départ ne la destinait à rejoindre une scolarité et qui plus est celle de science politique. Elle a suivi, en effet, un cursus en histoire de l'art.

Elle a 19 ans lorsqu'elle arrive à Paris pour suivre des études en histoire de l'art à l'Université. Baignée dans un milieu artistique, elle a très tôt pris l'habitude de regarder des tableaux, de se rendre à des expositions. Elle a su ainsi se construire une culture artistique. «*Depuis que j'ai 14 ans je voulais faire de l'histoire de l'art*» dévoile Marie. Et elle a pu pendant 5 ans suivre des études qui la passionnaient. Elle obtient son master 2 en 2005. Spécialisée en peinture française du XVIIIe siècle, elle étudie plus particulièrement la matérialité des œuvres, et notamment la technique de la peinture à l'huile sur papier. Rares sont les étudiants historiens de l'art qui abordent cette discipline sous cet angle, la matérialité d'un tableau, la plupart s'orientent plutôt vers l'interprétation des tableaux, l'étude iconologique des œuvres… Son sujet d'étude portait sur la technique de la peinture à l'huile sur papier dans l'œuvre de Fragonard. Elle approfondit ce thème de la peinture à l'huile sur papier en master. Elle effectue alors un stage à la Manufacture des Gobelins à Paris où elle travaille sur les cartons de tapisserie. Les cartons sont des modèles utilisés pour la création des tapisseries. «*Ces modèles sont réalisés par des artistes peintres. Ils sont retranscrits par les lissiers*», explique Marie Bouillet.

> “Je voulais m'investir plus dans la vie du département et pas seulement rester sur de la gestion”

Après l'obtention de son diplôme, elle désire s'orienter vers la conservation des œuvres d'art. Pendant un an elle prépare le concours de conservateur à l'INHA et le tente. Mais suite à «*beaucoup de rebondissements personnels*» confie-t-elle, elle est dans l'obligation de travailler. Et c'est là qu'elle passe «de l'autre côté», du côté du monde administratif. Elle découvrira l'envers du décor et notamment ce qu'elle connaissait bien en tant qu'étudiante, le fonctionnement d'une scolarité. Étudiante, Marie a néanmoins eu un aperçu de l'administration puisqu'elle a effectué pendant deux ans des vacations à l'Université lors des inscriptions. Puis après une vacation en gestion, elle décroche, en février 2008, le poste de gestionnaire de scolarité des masters 2 Science politique. Sa collègue, Claudine Poirier, s'occupe des L3 et des M1. «*Nous sommes une petite équipe*, explique Marie, *parce que la science politique seule commence à partir de la troisième année*». Les années précédant la L3, la science politique est rattachée au droit ou à l'histoire. Elle gère deux promotions d'environ 25 étudiants issus du master 2 recherche et du master 2 pro. Elle s'occupe aussi de la formation master de journalisme, formation en partenariat avec le CFJ (Centre de formations des journalistes – Paris) école de journalisme. Le département de science politique, prépare aussi aux concours des écoles de journalisme. Marie accomplit donc le travail classique d'une scolarité. Elle gère les dossiers d'inscriptions, elle traite, avec l'aide d'un étudiant vacataire, près de 1 200 dossiers de candidatures par an. Elle est en contact permanent avec les étudiants. Elle échange beaucoup avec eux. Elle se rend disponible pour répondre à leurs questions, les orienter au mieux dans les méandres du système universitaire… Elle s'occupe aussi de la collecte de la taxe d'apprentissage pour le département.

Il y a donc ce pur travail de scolarité auquel s'ajoute une nouvelle responsabilité. «*Depuis quelques mois avec les deux directeurs du département, nous avons voulu développer la communication autour de nos formations*» précise-t-elle. Chargée de cette mission, elle a lancé début mars une page *facebook* (suivi par près de 500 personnes) sur la vie du département et début mars, un réseau pro sur *linkedin* ouvert aux anciens étudiants du département (plus de 300 inscrits à ce jour). Elle s'occupe aussi dans cette optique de collecter des informations afin de réaliser, en collaboration avec le Service de la communication, la plaquette prestige de science politique. Elle se rend également au salon des masters pour représenter le master de science politique. Pour l'occasion elle a réalisé des plaquettes de présentation des formations.

Si son orientation première ne la destinait pas à devenir gestionnaire de scolarité, ce n'est pas par hasard que Marie est à ce poste depuis 4 ans. Elle aime son travail. Et pour preuve, elle a cherché à s'impliquer davantage en développant la communication à l'échelle de son département. «*Je voulais m'investir plus dans la vie du département et pas seulement rester sur de la gestion*» explique-t-elle. C'est tout un environnement qu'elle apprécie: le contact avec les enseignants et les étudiants, avec ses collègues dont certains sont devenus des amis. Elle a retrouvé des anciens étudiants de sa promotion et ses anciens gestionnaires de scolarité. Un monde familier auquel elle est aujourd'hui attachée même si elle envisage de passer des concours au risque de partir: «*quitter la Sorbonne, tous mes collègues que je croise au détour d'un couloir, mes amis de Paris 1, tout cela me manquera. C'est peut-être pour cela que j'ai voulu m'impliquer davantage dans mon département et dans l'Université où j'ai fait mes études.*» Elle envisage à plus long terme de se diriger vers le ministère de la culture, mais pour le moment, la scolarité reste son domaine de prédilection.

Lucia Hernandez

Une vie d'artiste

Renaud Masquelier est artiste peintre et sculpteur. Après un passage à Paris 1 en 1997 et en 2009, où il étudie le droit, il garde un souvenir très fort de l'Université.

Renaud Masquelier a 38 ans, il est né à Lille, où il vit encore aujourd'hui. Père de deux petites filles de 2 et 6 ans, il est un peintre et sculpteur en pleine reconnaissance artistique. Son parcours oscille entre droit et art. D'un côté l'envie de devenir un avocat d'affaires le conduit à étudier le droit, d'un autre coté il désire créer. Des années 1997 à 2000, il suit des cours de droit d'entreprise à l'Université Paris 1. Une culture juridique qu'il entend étoffer en revenant en 2006 jusqu'en 2009 à l'Université. «*J'ai voulu faire du droit pour gérer une entreprise et j'ai obtenu un diplôme de commerce*». Fils d'assureur, il choisit d'abord la sécurité, et s'oriente vers un emploi stable et rémunérateur. Mais «*mon activité artistique a fini par prendre le pas sur tout le reste, ce qui est un peu dommage en un sens, car je possède un savoir que je ne mets pas à profit…*», confie-t-il.

Pourtant, le droit restera lié à sa vie d'artiste. En effet, à côté de ses études de droit à Paris, il peint. En 1998, il rencontre l'abbé Benoît qui l'initie à l'iconographie. Lorsqu'on lui demande l'influence de l'abbé sur son orientation artistique, Renaud Masquelier cite les mots du roi Melchisé dans l'*Alchimiste* de Paulo Coelho: «*Quand tu veux quelque chose, tout l'Univers conspire à te permettre de réaliser ton désir*». L'abbé lui enseigne donc la technique ancienne de l'iconographie. Il apprend à lier les pigments avec du jaune d'œuf et du vinaigre… Après s'être essayé à l'iconographie, il part à la recherche de son identité artistique et expérimente diverses techniques: la peinture aux couteaux, le tachisme et l'art conceptuel. «*Puis un jour j'ai pensé peindre ainsi, créer des carrés*» affirme-t-il. Il se révèle alors dans la géométrie abstraite.

Renaud Masquelier crée des carrés entourés de traits épais. Les plus grandes difficultés techniques furent de réaliser ces gros traits, sans que la peinture au fil du temps ne se craquelle et ne se décolle. Il a réfléchi pendant un an à la technique. Après avoir effectué ces carrés, il les remplit de peinture, puis il patine les couleurs. Sa signature sur le tableau est presque invisible car explique-t-il, «*je veux que lorsque les personnes voient une de mes œuvres, qu'elles sachent immédiatement que c'est de moi et qu'elles ne disent pas: "ça ressemble à…"*».

Avant de devenir un artiste à part entière, Renaud Masquelier exercera plusieurs petits boulots. Pendant ses études, il a été vendeur dans un magasin de bricolage, il a travaillé dans le bâtiment et les travaux publics, dans la carrosserie… En 2001, il est conseiller juridique dans un laboratoire pharmaceutique en Dordogne. Il y rédige les différents contrats de l'entreprise. Il est aussi amené à défendre les intérêts de l'entreprise. Puis en 2004, il ressent le besoin de retourner dans sa région natale et remplit du Sud-ouest, il crée et dirige à Londres, *Pleasure of aquitaine Ltd*; une entreprise qui commercialise des produits régionaux du Sud-ouest. Mais en octobre 2005, à la suite d'un grave accident, l'aventure se termine… En 2011, il reprend goût à la vie et l'art. Très récemment encore, il était ingénieur commercial pour une multinationale, il avait en charge la commercialisation de la gestion électronique des documents (GED). Aujourd'hui il se consacre pleinement à son activité artistique. En perpétuelle évolution, Renaud Masquelier réalise aussi depuis quelques temps des tableaux métallisés, donnant un rendu argenté et/ou chromé. Peintre mais aussi sculpteur, il réalise des sculptures en fibre de verre, déstructurées et à formes géométriques, reprenant les lignes très droites de ses peintures. Le métier d'artiste aujourd'hui ce n'est plus uniquement créer des œuvres et se consacrer essentiellement à son art. Il faut aussi trouver sa place sur le marché de l'art. Et là, ses cours de droit lui sont précieux. «*Je suis très fier d'avoir étudié dans une des meilleures universités du monde. Je sais que j'ai eu un enseignement de qualité, et que j'ai obtenu une bonne formation, qui m'a permis de faire de bonnes analyses et de mieux défendre mes positions…*».

> “Je veux que lorsque les personnes voient une de mes œuvres, qu'elles sachent immédiatement que c'est de moi”

Ses talents sont de plus en plus reconnus. En 10 ans sa cote n'a cessé d'augmenter. Elle est passée de 120€ à 10800€ du m². Il est présent sur les grands sites de références dans le marché de l'art, Drouot cotation, artprice.com et artnet.com. Il n'expose pas, il organise des présentations privées. Quelques unes de ses œuvres ont été mises en vente en Belgique, avenue Louise, «*le Champs-Elysées de Bruxelles*», dit-il. En septembre il exposera à New-York dans une galerie de Broadway. Des galeries parisiennes commencent à s'intéresser à son travail. Et il a eu ce printemps deux commandes importantes pour des sculptures monumentales.

Renaud Masquelier cherche dans ses travaux à livrer des émotions profondes, que ses œuvres soient «*un booster d'énergie*», plus que d'être des outils de réflexion. Alors, détournez à présent vos yeux du texte et appréciez l'iconographie de cette page, afin de vous immerger un instant dans l'univers pictural de Renaud Masquelier.

Lucia Hernandez

Pour en savoir plus:
www.masquelier-artiste.com

La concurrence n'est pas ce que l'on croît

Que penser de la concurrence, de son influence sur les prix, sur la qualité des produits et à plus long terme, de ses effets sur l'emploi ou la croissance ? Emmanuel Combe, professeur de sciences économiques, nous éclaire sur cette notion si sujette à controverses.

Pays des paradoxes et contradictions, la France l'est à l'évidence en matière de concurrence : nombreux sont nos concitoyens à acheter des smartphones importés de Chine ou des voitures *low cost* fabriquées en Roumanie, tout en dénonçant les méfaits de l'ouverture internationale et de la concurrence étrangère. Cette attitude ambivalente prend appui sur un discours – plus ou moins explicite – fondé sur trois affirmations qui ont pour elles l'apparence de la simplicité et du bon sens, mais qui se révèlent erronées sur le plan économique :

- la concurrence s'apparenterait à un jeu à somme nulle : les baisses de prix dont profitent les consommateurs se feraient sur le dos des producteurs, qui, confrontés à de nouveaux entrants, perdraient des débouchés. Loin de créer de la richesse, la concurrence ne serait qu'un mécanisme de redistribution de la richesse au service des consommateurs et au détriment des producteurs ;
- la concurrence relèverait du marché de dupes pour les consommateurs : ce qu'ils gagnent en baisse de prix, ils le perdraient nécessairement en qualité du produit ou du service ;
- en augmentant la productivité et en forçant les entreprises installées à comprimer leurs coûts, la concurrence serait destructrice d'emplois. Par une sorte de ruse de la raison, le consommateur du week-end, qui est aussi un salarié la semaine, participerait ainsi à sa propre spoliation.

> “Au-delà des baisses de prix [...] la concurrence fait également sentir ses effets à plus long terme”

Ce discours alarmiste sur la concurrence est souvent relayé par les firmes en place, qui ont tout à craindre de l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché. Les « *insiders* » ont pour eux l'avantage de la visibilité médiatique : forts de leur renommée, ils peuvent facilement mobiliser les pouvoirs publics et leurs salariés en leur faveur, en agitant par exemple le spectre de destructions d'emplois massives. À l'inverse, les nouveaux venus sur le marché, qui créent des emplois, lancent de nouveaux produits ou font baisser les prix, n'ont pas encore la notoriété et les relais suffisants pour faire entendre leur voix. Leurs alliés objectifs, les consommateurs, restent souvent inorganisés et n'ont pas conscience des gains diffus que la concurrence leur procure.

Nous voudrions montrer que la concurrence, loin d'être un jeu à somme nulle, génère en réalité des dividendes insoupçonnés, mais souvent considérables. Elle permet de faire baisser l'ensemble des prix sur le marché, sans nécessairement sacrifier la qualité des produits et l'emploi au niveau global : elle participe en réalité au processus perpétuel de « destructions créatrices », propre à toute économie de marché, en réallouant les activités et les emplois vers des entreprises plus efficaces ou plus innovantes. Pour illustrer notre propos et le rendre plus concret, nous prendrons l'exemple topique du transport aérien, qui a connu une véritable révolution concurrentielle avec l'arrivée d'une nouvelle concurrence, celle des *low cost*.

La concurrence, une compétition

Commençons par rappeler ce qu'est fondamentalement la concurrence. Pour cela, il faut sans doute revenir à sa dénomination anglaise : « *competition* », terme qui relève en français du registre sportif. La concurrence est en effet semblable à un match, à une course, à laquelle chacun pourrait concourir et prétendre gagner en fonction de ses mérites ; ajoutons que le fait d'avoir gagné une course ou un match ne préjuge en rien des performances futures. Au niveau économique, la concurrence est donc assimilable à un processus permanent de sélection, avec ses vainqueurs et ses vaincus, au gré des innovations et des changements de comportement des consommateurs. La concurrence n'est d'ailleurs pas antinomique avec le fait qu'une entreprise se retrouve en position dominante sur le marché : si elle offre des produits meilleurs ou des prix plus attractifs que ses concurrents, ces derniers vont péricliter et lui laisser la place, à l'image de ce qui s'est passé sur le marché des smartphones en 2008 lors du lancement de l'iPhone. Mais cette suprématie n'est jamais éternelle : elle pourra toujours être contestée, remise en cause par de nouveaux entrants, qui viendront s'attaquer à la rente dont bénéficie l'innovateur.

Après avoir défini la concurrence, intéressons-nous à ses dividendes : elle offre aux consommateurs des prix plus bas et des produits plus variés aujourd'hui ; elle stimule la croissance et l'emploi demain. Ces deux effets ne se manifestent pas dans la même temporalité économique : l'effet sur les prix et la gamme de produits est assez rapide à observer, tandis que celui sur la croissance et l'emploi joue à plus long terme.

Plus de choix et des prix plus bas

Commençons par le premier effet de la concurrence, le plus visible : la baisse des prix et l'élargissement de l'offre. L'entrant va pénétrer le marché en proposant de nouveaux produits ou des prix plus bas. Par

exemple, dans le secteur aérien, les compagnies *low cost* sont entrées sur le marché avec des coûts unitaires 40% inférieurs à ceux des compagnies historiques, ce qui s'est traduit ensuite par une baisse du prix du billet de l'ordre de 30%, en incluant tous les frais annexes. Ces baisses de prix ont contribué à démocratiser le transport aérien, en favorisant l'accès du plus grand nombre à l'avion : la majorité des clients du *low cost* n'auraient pas voyagé en l'absence de *low cost* ou auraient eu recours à d'autres modes de transport alternatifs comme le train ou la voiture. Ajoutons à cela que l'entrée du *low cost* vient s'ajouter à celle des offreurs classiques plus qu'elle ne la remplace : le client dispose désormais d'une variété de choix plus grande.

La baisse de prix ne se limite pas au nouvel entrant et se diffuse à l'ensemble du marché : face à la menace de nouveaux concurrents, tous les acteurs sont contraints d'ajuster leurs prix à la baisse (à moins qu'ils ne parviennent à se différencier par le haut). La baisse des prix ne profite donc pas seulement aux consommateurs qui rejoignent le nouvel opérateur : elle bénéficie aussi à ceux qui sont restés chez les opérateurs installés. Dans le cas de l'aérien, les études économiques montrent que l'entrée d'un *low cost* sur une ligne déjà opérée par un concurrent conduit ce dernier à ajuster son prix, dans une fourchette comprise entre 22% et 46%[1].

Et la qualité du produit ?

Cette baisse de prix n'est-elle toutefois pas en trompe l'œil : ce que les consommateurs gagnent en baisse de prix, ne le perdent-ils pas en qualité du produit ? Cette affirmation, très répandue, mérite d'être débattue dans la mesure où elle repose sur un présupposé discutable : toujours plus de qualité serait désirable pour le consommateur. En réalité, la notion de qualité recouvre des caractéristiques très différentes, dont certaines sont jugées essentielles par les consommateurs, d'autres plus accessoires. Si l'on reprend l'exemple du transport aérien, la « qualité » porte à la fois sur la sécurité des vols, leur ponctualité, la variété des options proposées par le billet (annulation, changement d'horaire, etc.), le service à bord, la clarté de l'information délivrée lors de l'achat du billet, la disponibilité du service après vente, etc. Lorsque l'on stigmatise la qualité insuffisante des compagnies *low cost*, de quelles caractéristiques parle-t-on ? Si l'on considère que la ponctualité des vols et la sécurité des vols sont les deux priorités, les études empiriques montrent que les vols *low cost* sont en moyenne plus ponctuels que ceux des compagnies historiques tandis que les *low cost* ne se révèlent pas moins sûres que les grandes compagnies traditionnelles. En revanche, les opérateurs low cost suppriment toute qualité accessoire, notamment au niveau du service à bord, en échange d'un prix plus bas. En ce sens, le *low cost* repose sur une démarche contre la sur-qualité imposée : pourquoi payer plus cher pour des options non souhaitées ? En proposant des produits toujours plus sophistiqués, les producteurs ont peut-être oublié que la qualité ne constitue pas une fin en soi et qu'elle doit être toujours justifiée au regard du prix payé.

Booster de croissance et d'emplois

Au-delà des baisses de prix et de la plus grande variété des produits, la concurrence fait également sentir ses effets à plus long terme. La concurrence dope la croissance et crée de l'emploi, grâce aux gains de productivité et au progrès technique qu'elle engendre : il s'agit là d'une idée bien connue des économistes mais qui a du mal à se faire entendre. La productivité n'est pas l'ennemi de l'emploi : une étude sur la France montre ainsi qu'au cours des années 1980-1990 ce sont les entreprises dont la productivité a cru la plus vite qui ont créé le plus d'emplois[2].Comment expliquer un tel résultat, pour le moins paradoxal ?

En premier lieu, une productivité plus forte conduit à une diminution du prix… qui stimule en retour la demande dans le secteur et donc l'emploi. Tout va dépendre de l'importance de la réaction de la demande à la baisse du prix. Prenons à nouveau l'exemple de l'aérien en Europe : selon une récente étude de la Commission Européenne [2010][3], la libéralisation du transport aérien après 1993 et l'intensification de la concurrence se sont traduites par des gains de productivité de l'ordre de 36%, au cours de la période 1998-2007. Cette hausse de la productivité aurait dû conduire logiquement à une forte contraction de l'emploi dans l'aérien. Mais c'est oublier que les gains de productivité ont permis de baisser le prix du billet, ce qui a entraîné une forte augmentation du trafic et donc la création d'emplois : au cours de la période 2000-2007, le nombre

de passagers transportés en intra-européen a augmenté de 40%, passant de 367 à 520 millions. La Commission en conclut que : « cet accroissement de 150 millions de passagers a permis de maintenir le volume d'emploi global sur la période et même d'accroître de 25 000 le nombre d'emplois ». Cet « effet demande » ne signifie pas que l'emploi augmente de manière uniforme dans toutes les entreprises du secteur : bien au contraire, les entreprises qui réalisent les gains de productivité les plus élevés se développent rapidement, tandis que les autres stagnent, voire périclitent. Dans le cas de l'aérien, les créations d'emplois se trouvent plutôt au sein des compagnies *low cost*, tandis que les compagnies traditionnelles voient leurs effectifs stagner ou décliner.

On pourrait objecter que l'effet demande ne joue que si la demande est sensible au prix. Or, il existe des produits pour lesquels une baisse du prix influe peu sur le niveau de consommation, à l'image des produits alimentaires de base (farine, œufs, etc). Mais c'est oublier que le pouvoir d'achat des consommateurs va augmenter puisqu'ils vont dépenser moins pour acheter la même quantité de produits. Un second effet, plus indirect, va alors se produire : le supplément de pouvoir d'achat permettra aux ménages d'acheter des produits qu'ils ne consommaient pas ou peu jusqu'ici, faute de revenus suffisants. À nouveau, le cas du *low cost* aérien illustre parfaitement cet effet de report de la consommation sur de nouvelles dépenses : selon une étude d'ODIT France[4], l'économie réalisée sur le prix du billet d'avion a conduit entre 35% et 60% des passagers à dépenser plus sur place ou à réserver un hébergement de standing supérieur. Les gains indirects en emplois qui résultent de cette demande complémentaire seraient compris en France pour l'année 2007 entre 103 000 et 114 000 emplois, dont la moitié créés par l'arrivée de compagnies *low cost*.

Le rôle des pouvoirs publics

Si la concurrence constitue un puissant levier de baisse des prix, d'élargissement de l'offre, de croissance et de création d'emplois, quelle attitude les pouvoirs publics devraient-ils adopter ?
En premier lieu, face aux modèles économiques innovants, les pouvoirs publics doivent adopter une attitude équilibrée : ils ne doivent pas entraver leur développement, au travers de réglementations trop « malthusiennes » ou trop favorables aux « insiders », tout en veillant à ce qu'ils respectent pleinement les règles de droit qui s'imposent à tous (droit du travail, droit de la consommation, etc.). Force est de constater qu'en France, la volonté légitime de réguler l'entrée a souvent conduit à une attitude très conservatrice, qui a bloqué l'émergence de nouveaux acteurs économiques plus efficaces. Si l'on prend l'exemple de l'aérien en France, nous n'avons pas réussi à créer en l'espace de 15 ans un opérateur *low cost* d'envergure européenne sous pavillon national, capable de rivaliser avec les leaders européens du secteur. Il en résulte un déclin marqué du pavillon français en Europe : alors qu'il représentait 41% du trafic international entre la France et l'Union Européenne en 1996, sa part est désormais de 27%. Pourtant, d'autres pays ont fait la démonstration que l'on pouvait à la fois disposer, sous pavillon national, d'une grande compagnie « classique » et d'un leader du *low cost* : les Anglais possèdent *British Airways* et deux opérateurs *low cost* d'envergure *Easyjet* et *Flybe* ; les Allemands Lufthansa et les compagnies *low cost Air Berlin* et *Germanwings* ; les Espagnols *Iberia* et la *low cost Vueling/Clickair*.

En second lieu, la concurrence engendre pour les salariés une forte insécurité, dans la mesure où elle se traduit par d'incessantes destructions et créations d'emplois. Cette turbulence nécessite la mise en place de filets de sécurité, qui non seulement protègent les salariés, mais les incitent à se former tout au long de la vie, à se reconvertir et à être mobiles entre les secteurs et les entreprises. La concurrence sur le marché des produits n'implique pas le laisser-faire et la précarité sur le marché du travail.

Emmanuel Combe

[1]Voir en particulier : Dresner M., Lin J., Windle R. [1996] "The impact of low cost carriers on airport and route competition", Journal of transport economics and policy, n° 30, pp 309-328 ; Morrison S. [2001] "Actual, Adjacent and Potential Competition: Estimating the Full effect of southwest airlines", Journal of Transport, Economics and policy, n° 35, pp. 239-256 ; Goolsbee A., Syverson C. [2008] « How do Incumbents Respond to the Threat of Entry ? Evidence from the Major Airlines», Quarterly Journal of Economics, n° 123(4), pp. 1611-33 ; Daraban B., Fournier G. [2007] "Incumbent Responses to Low cost Airline Entry : an SAR panel data analysis", Working Paper présenté à l'International Industrial Organization Conference, Arlington, 29 p.
[2]Voir : Crépon B., Duhautois R. [2003] « Ralentissement de la productivité et réallocations d'emplois : deux régimes de croissance », Économie et Statistique, n° 367, pp. 69-82. Un constat similaire peut être fait sur les Etats-Unis : Baily M., Bartlesman E., Haltiwanger J. [2001] "Labor productivity : structural change and cyclical dynamics", Review of Economics and Statistics, n° 3, pp. 420-433.
[3]« Analyse de l'impact du Marché Unique de l'Aviation sur l'emploi et les conditions de travail pour la période 1997-2007 », Document de travail 503 des services de la Commission, 41 p.
[4]ODIT France [2008] « Transport aérien et développement touristique », Analyse et perspectives, n° 13, 152 p.

La gestion du patrimoine ? Un infini de possibilités

Michèle Lardy et Patrick Besenval sont les co-responsables du master 2 pro Histoire et gestion du patrimoine culturel. Le master est né d'une volonté d'offrir à des étudiants, qui avaient acquis une formation en histoire et en histoire de l'art, un panel variés de débouchés.

Michèle Lardy occupe depuis 2005 la fonction de directrice du master 2 pro Histoire et gestion du patrimoine culture, mais elle y enseigne l'anglais depuis 1993, date de création du master. Patrick Besenval quant à lui est professeur associé. Il intervient dans le master en tant que responsable de la société Xlargo, spécialisée dans le domaine de la valorisation culturelle et patrimoniale. Le master accueille de petites promotions d'une vingtaine d'étudiants. La sélection se fait d'abord sur dossier, puis les postulants passent deux entretiens, l'un en français, l'autre en anglais.

Pendant le premier semestre (de septembre jusqu'à fin mars), les étudiants suivent des cours en parallèle d'un stage. Les cours proposés pendant ces premiers mois sont divers : communication, mécénat, anglais, mais aussi des cours plus spécifiques sur le patrimoine industriel ou le patrimoine du spectacle. Le second semestre, quant à lui, est exclusivement consacré à un stage de trois à six mois. Pour Patrick Besenval, à l'issue de cette année de formation, « *les étudiants doivent avoir compris les logiques qui sont à l'œuvre dans les domaines professionnels où ils devront s'intégrer* ».

Le master a construit sa spécificité autour d'un certain nombre d'éléments comme la réalisation d'un projet pendant les six mois de cours. Les étudiants choisissent un objet d'étude et vont aboutir à un véritable travail de valorisation. « *Cela leur donne la possibilité d'exploiter l'ensemble de leurs compétences, que ce soit dans le domaine de la communication, du mécénat, de l'étude des publics ou de l'animation* » indique Patrick Besenval. Selon Michèle Lardy, une autre force de la formation est le voyage de début d'année : « *ce sont quatre jours qui vont fédérer la promotion et permettre aux étudiants de comprendre comment travailler ensemble* ». Au cours de ce voyage, les étudiants vont être en prise directe avec la gestion du patrimoine dans des domaines très variés. De la même façon, les deux enseignants considèrent l'association des anciens, Mnemosis, comme un point important. Elle permet de créer des projets spécifiques pour la formation, ainsi que d'entretenir un réseau et des contacts entre anciens et nouveaux étudiants. Enfin, le master a des conventions avec différentes institutions : le Parc naturel régional de la haute-vallée de Chevreuse, l'Inventaire général d'Île-de-France, le musée de l'Armée, ou encore le musée du Louvre dans le cadre de l'opération les *Jeunes ont la parole*. En plus de donner des possibilités élargies de formation (journées d'études, visites de l'inventaire), ces conventions établissent des liens privilégiés pour des stages ou emplois futurs.

> “Les gestionnaires des sites culturels ont besoin de connaissances en histoire et en histoire de l'art”

Au sortir du master 2, les étudiants doivent être reconnaissables par les professionnels. Pour ce faire, ils ont intégré un vocabulaire, des concepts, un mode d'organisation, mais aussi une véritable culture dans le domaine du patrimoine. Patrick Besenval souligne qu'il faut s'adapter à la durée de la formation : « *Un an c'est trop court pour donner des formations techniques très approfondies, par contre les étudiants doivent en tirer une véritable culture dans les domaines de valorisation des sites et de muséographie* ». Si aujourd'hui, les musées font partie intégrante de notre société ce n'est dû qu'à une évolution relativement récente. Les institutions artistiques n'ont pas toujours été ouvertes au grand public, ni aussi riches en possibilités de professionnalisation. Des musées comme la Cité des Sciences ou le centre Georges Pompidou sont des exemples de structures modernes dans lesquelles la médiation occupe une place centrale et autour desquelles se sont développés nombre de métiers. La formation permet la compréhension de cette transformation des formes muséographiques et muséologiques. Comme l'explique Michèle Lardy, « *il est nécessaire d'avoir une connaissance historique de l'évolution du monde culturel pour en comprendre la relativité, le dépasser et être en phase avec la création de forme nouvelle de valorisation* ». Le master se veut comme une formation ouverte et pluridisciplinaire, afin de donner de la flexibilité aux étudiants. Les étudiants vont pouvoir s'orienter vers des fonctions de direction ou d'animation dans des structures culturelles mais aussi vers des activités de recherche de financements ou de gestion. « *Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les gestionnaires des sites culturels ont besoin de connaissances en histoire et en histoire de l'art* » affirme Patrick Besenval, « *c'est là que nos étudiants font la différence* » renchérit Michèle Lardy. La liste des métiers est longue et non exhaustive : conservation, métiers des publics, mécénat, montage d'exposition, événementiel, spectacle vivant, ingénierie culturelle, archéologie, tourisme, Internet, édition, gestion, administration…

Cécile Lecan

L'Université et ses collections

Cette rubrique a pour objectif de présenter les nombreuses collections engageant l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Une collection est un ensemble d'ouvrages présentant des caractéristiques communes sur le plan intellectuel. Celles de l'Université touchent à de nombreux thèmes de recherche. Ce mois-ci, les collections Kubaba, Grale, « *Addictions : plaisir, passion, possession* » ainsi que les collections de droit comparé de Paris 1, sont mises à l'honneur.

Multidisciplinaire

La collection Kubaba est née de la volonté de certains enseignants-chercheurs de collaborer plus seulement en tant qu'enseignants, mais aussi en tant que chercheurs. L'objectif de la collection est de donner naissance à des ouvrages de vulgarisation destinés à un public universitaire portant sur le rapprochement de civilisations anciennes et modernes. Le nom de la collection peut paraître surprenant, en réalité il porte une forte symbolique. Kubaba est la principale divinité de la ville de Karkémis au Xe siècle av. J.-C., mais on a trouvé des traces de son nom en Asie Mineure qui datent du XIXe siècle av. J.-C. et au cours du IXe siècle son culte se répand à travers l'Anatolie. Ainsi, la déesse fait le lien entre plusieurs civilisations. Pour les enseignants-chercheurs cela doit illustrer le principe de cette collection : « *rapprocher des cultures, des langues et des croyances séparées dans le temps et dans l'espace* ».

Dernière publication : Valérie Faranton, *Achille Tatius ou la contestation du genre romanesque*, 2011

Histoire

La collection « Addictions : plaisir, passion, possession »
Les éditions Le Manuscrit et l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne se sont associées afin de lancer une collection d'ouvrages autour des questions d'addiction. Myriam Tsikounas, professeure d'Histoire et audiovisuel à Paris 1, initiatrice du projet, dirige aujourd'hui cette collection « Addiction : plaisir, passion, possession ». Alain Corbin, professeur émérite d'Histoire contemporaine et Pascal Ory, professeur d'histoire contemporaine à Paris 1, sont tous deux membres du comité scientifique. Le 26 janvier 2012, est paru le premier livre de la collection : *Les Sirènes de la Belle Époque. Histoire des passions « toxicomanes » en France, au début du XXe siècle* de Nicolas Pitsos.

Droit

La collection du GRALE
Le GRALE est l'une des structures de recherche de Paris 1. Consacré à la recherche sur les collectivités locales et l'action publique locale, il publie dans sa propre collection, aux Éditions L'Harmattan, la plupart de ses travaux. Chaque année *Droit et Gestion des Collectivités Territoriales* publie des chroniques régulières et traite un sujet comme l'action sociale, l'eau ou encore la dépense locale. Le premier ouvrage de la collection est paru en 1999. La collection compte aujourd'hui 26 titres. Le GRALE publie aussi le résultat de ces recherches, hors de sa collection, chez d'autres éditeurs.

Dernières publications :
Roselyne Allemand, *Les effets du droit de l'Union européenne sur les collectivités territoriales*, septembre 2011.
Florence Lerique (dir), *À l'heure de la métropolisation, quels contours juridiques*, mars 2012

Droit

La collection de l'Unité mixte de recherche (UMR) de droit comparé de Paris
L'UMR de droit comparé de l'Université Paris 1 et du CNRS a été créée en 1997 et est dirigée depuis 2003 par Hélène Ruiz Fabri, professeure. Depuis sa création, elle développe des axes de recherche variés qui mettent en comparaison droit public et droit privé, les droits internes et le droit international. Afin de coucher ces recherches sur papier, l'UMR a créé en 2001 une collection d'ouvrages qui lui est propre : la Collection de l'UMR de droit comparé de Paris, édité avec la Société de Législation Comparée. À ce jour, la collection comporte 26 ouvrages qui de par leurs thèmes sont révélateurs des programmes de recherche mis en place par l'unité. Ils abordent aussi bien l'étude des droits nationaux, que la perspective d'un droit supranational ou même les procédés d'élaboration d'un droit mondialisé. Cette collection a donc aussi pour objectif d'être un vecteur pour l'élaboration du droit de demain. Pour la suite, la ligne donnée à cette collection vise à s'associer plus encore avec d'autres disciplines. C'est-à-dire d'augmenter les études sur les approches comparatives entre droit et philosophie, droit et économie, ou encore l'anthropologie du droit. Six ouvrages sont actuellement en préparation dans cette optique, sur des thèmes toujours variés et novateurs.

Dernières publications : Gérard Marcou et Johannes Masing (dir), Le modèle des autorités de régulation indépendantes en France et en Allemagne, 2011.
Emmanuelle Jouannet et Iulia Motoc (dir), *Les doctrines internationalistes durant les années du communisme réel en Europe*, 2012)

Cécile Lecan

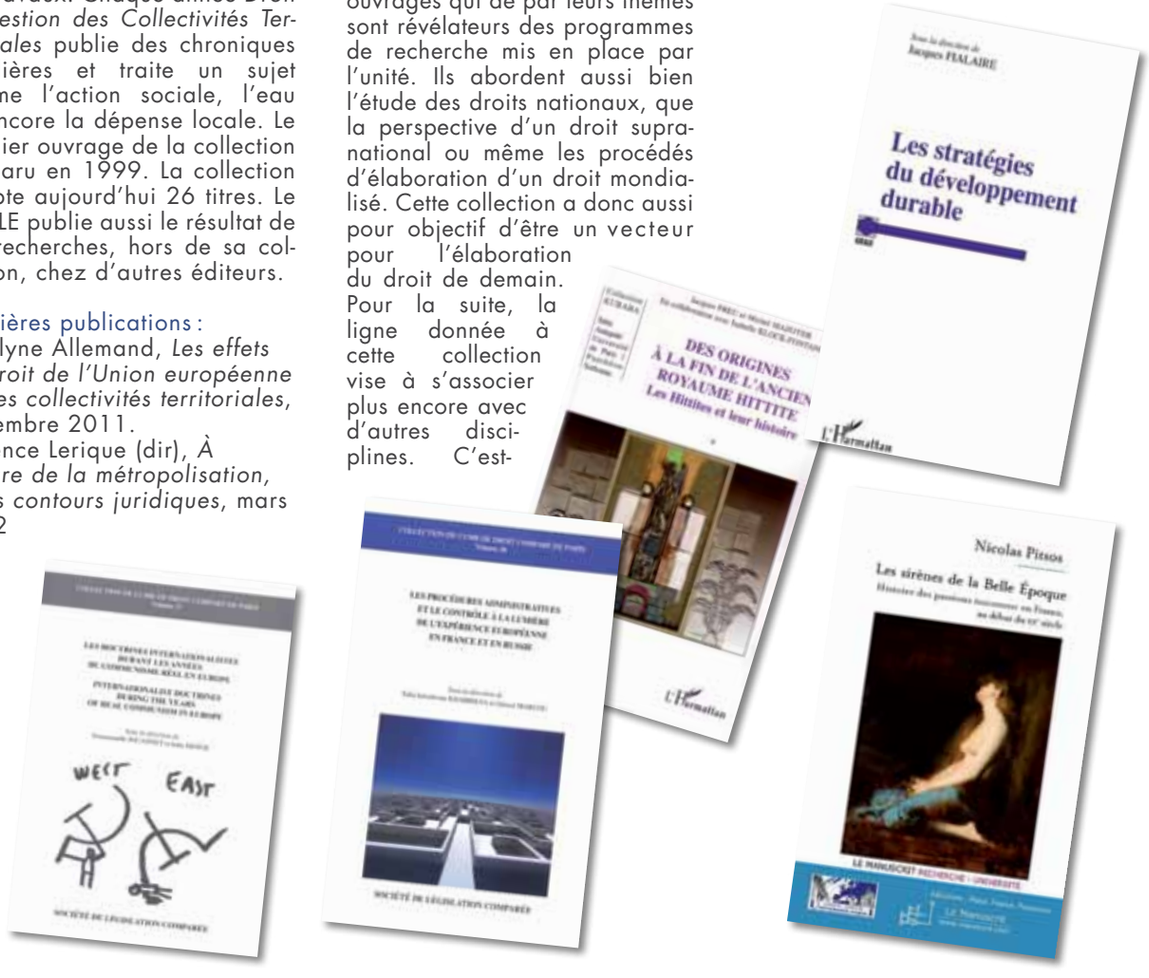

PHOTO DU MOIS

Dévoilez vos talents de photographe

Titre :
Tuiles nébuleuses, mai 2012

Auteur :
Cécile Gonzalez, étudiante en master 2 Espaces, lieux, expositions et réseaux

Description :
Superposition d'une fenêtre et de la toiture du centre Panthéon

Participez !

Vous êtes étudiant(e), enseignant(e) ou personnel administratif de Paris 1 ? Participez à la « Photo du mois » du Fil de Par1s. Envoyez-nous une photo en rapport avec l'Université à cette adresse : secom@univ-paris1.fr

ACTUS

Véronique Bakanyi nous a quittés

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la disparition de Véronique Bakanyi survenue le samedi 2 juin 2012, des suites d'une longue maladie. Véronique Bakanyi, agent d'accueil au Centre Saint-Charles, avait pris ses fonctions il y a 14 ans. Nos pensées vont à son frère, Pascal Vincent, et à son fils, Olivier Bakanyi.

Récit du concours « L'étudiant de l'année » par la lauréate Élisabeth Beugnot, étudiante à Paris 1

C'était le vendredi 6 avril à 21 h exactement, que s'est déroulée la finale du challenge de *L'étudiant de l'année* sur la scène du théâtre Adyar à Paris. La finale opposait 8 étudiants. Combinant un concours d'éloquence et des épreuves sportives, ce challenge visait à départager les étudiants les plus motivés, mais aussi les plus complets. Une tête bien pleine et des jambes véloces étaient nécessaires pour franchir les trois étapes de ce concours. Des sélections ont permis de désigner les candidats des 14 établissements (universités et grandes écoles) en compétition dont l'Université Paris 1. Nous devions prononcer un discours sur le thème : « *Pourquoi étudie-t-on ?* ». J'avais choisi de parler de la finalité de nos études : acquérir un esprit critique, une pensée qui nous soit propre, et une liberté de conscience et d'expression. Les candidats retenus ont dû ensuite constituer une équipe de 4 étudiants qui se sont affrontées sur un parcours sportif. À l'issue de cette épreuve, seules 8 équipes étaient retenues pour la finale, et c'est mon équipe (avec Timothé Poissonnet, Pablo Mandel et Abel Perez), qui s'est classée première. Cette compétition s'est déroulée dans une ambiance dynamique et sympathique. Personne n'a oublié les objectifs : la victoire et le dépassement de soi. Enfin, au cours de la finale, chaque étudiant a défendu ses chances avec un discours d'une dizaine de minutes sur une étude personnelle. Entre récits de voyages à travers le monde et récits d'expériences personnelles, cette soirée était riche en découvertes. J'avais choisi de proposer au jury un discours sur le sacré, en écho au drame de Toulouse et de Montauban qui venait de se produire. J'ai fini mon intervention sur deux minutes de danse contemporaine. J'ai considéré que la danse – que je pratique depuis de nombreuse années – faisait aussi partie de mon savoir. Je devais donc danser sur la musique *Yallah* de Calogero… mais un problème technique m'a obligée à improviser ! À l'issue d'une soirée de suspense, j'ai eu l'immense satisfaction d'être classée première, à l'unanimité du jury, grâce à mon texte que j'avais intitulé « *Leurres et malheurs du sacré* ». Me voilà Étudiante de l'Année 2012 !

Élisabeth Beugnot,
étudiante en L2 Histoire et Science politique

Marie Cottrell reçoit un doctorat honoraire

Marie Cottrell, Professeur de Mathématiques à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, est une des figures les plus connues à l'échelle internationale dans le domaine de la recherche scientifique portant sur les Cartes Auto-Organisées. L'Université d'Aalto (Finlande) a choisi de lui attribuer un doctorat honoraire (*Honorary Doctorate*) pour la coopération étroite et active qu'elle a su mener, dans ses travaux consacrés aux Cartes Auto-Organisées, avec les sciences informatiques et algorithmiques, ainsi que les réussites significatives qui font de son nom l'un des plus célèbres dans l'établissement des fondements mathématiques de la théorie des Réseaux de Neurones.
CL

L'intime, le privé, le public dans l'art contemporain

Le 23 mai dernier a eu lieu une journée d'étude au centre Panthéon, organisée par Éliane Chiron, Yvonne Flour et Emmanuel Jeuland à l'occasion de la parution du livre, dirigé par Éliane Chiron (co-dirigé par Anaïs Lelièvre) : *L'intime, le privé, le public dans l'art contemporain* (Publications de la Sorbonne, 2012). Cette rencontre a permis de débattre sur les questions soulevées par l'ouvrage avec leurs auteurs et notamment autour des arts et du droit (privé et public).
LH

L'Université Paris 1 primée au Festival du film universitaire pédagogique

À gauche, Benoît Roques, au centre, Thomas Grosperrin

Lors du 1er Festival du film universitaire pédagogique, qui s'est déroulé à Lyon les 16, 17 et 18 avril 2012, l'Université a remporté le prix de la meilleure expérimentation filmée, parmi 142 réalisations, pour sa vidéo : «*Quand la colère fait tomber les masques*». Le film de 35 minutes a été réalisé par Thomas Grosperrin sur un scénario de Philippe Jacquinot et Arnaud Pellissier-Tanon et produit par Benoit Roques. L'objectif de ce festival est d'ouvrir une «*tribune dédiée au film*» pour démontrer comment le média audiovisuel contribue au transfert des connaissances, à la réussite et à l'insertion professionnelle des étudiants. Ces films participent de la mise en œuvre de l'égalité des chances entre étudiants, quels que soient leurs particularités, disciplines et territoires. La vidéo primée est disponible sur l'Espace pédagogique interactif (EPI) du master 1 Ethique de l'entreprise.
CL

L'HICSA et l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'interrogent sur l'habitat parisien

Jean-François Cabestan est le responsable scientifique du colloque «*Réhabilitation ou substitution ? Le destin de l'habitat parisien*», en partenariat avec «*Paris Historique*» et l'École d'Architecture de Paris-Belleville. Le colloque a pour but de souligner qu'on s'intéresse aujourd'hui à la diversité de l'habitat des centres urbains : les arrondissements centraux de Paris, par exemple, font l'objet d'une sollicitude plutôt consensuelle, quand on peut noter un intérêt croissant pour l'habitat des anciens faubourgs. Il s'agit aussi de soulever le problème de la conservation et de la restauration d'anciens immeubles qui ne peuvent s'adapter aux normes modernes. Le colloque réunira des maîtres d'ouvrages, des maîtres d'œuvres, des membres d'instances municipales ou relevant du ministère de la culture, des membres d'associations, des historiens, ainsi que des correspondants étrangers.
CL

Dates : 2-3 juillet 2012, 9h-18h
Lieu : Galerie Colbert – Auditorium, 2 rue Vivienne - Paris 2e

Révolution arts mutations

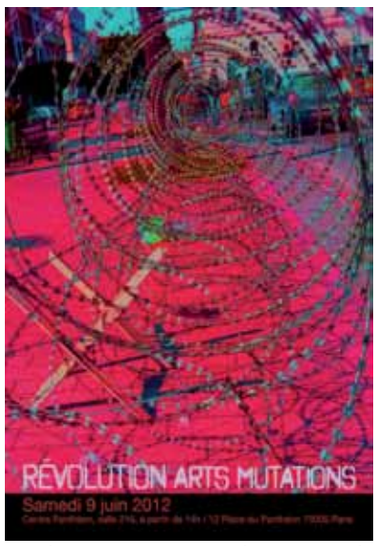

Samedi 9 juin 2012 a eu lieu au Centre Panthéon une rencontre autour de la Révolution tunisienne, «Révolution Arts Mutations», organisée par Éliane Chiron et Mohamed Zinelabidine. Elle s'inscrit dans la continuité des recherches et des publications de la Cellule de recherche en arts visuels (CRAV) et de la journée doctorale *Révolution, culture et liberté*, organisée le 18 mars dernier par le laboratoire de recherche en Culture, nouvelles technologies et développement (CUNTIC) et en partenariat avec le CRAV. Des universitaires et des artistes, s'intéresseront, dans le cadre de la recherche en art et de la création, aux débats suscités par la révolution tunisienne et la post-révolution depuis le 14 janvier 2011. Ils s'interrogeront sur l'art en période de révolution.
LH

Rendez-vous : Samedi 9 juin 2012, centre Panthéon, Salle 216, à partir de 14h

PUBLICATIONS

Spinoza transalpin

Les interprétations actuelles en Italie

Sous la direction de Chantal Jaquet et de Pierre-François Moreau
Éditions : Les Publications de la Sorbonne, Paris, 2012

Spinoza transalpin est né de la rencontre entre chercheurs spinozistes italiens et français, et de la confrontation de leurs interprétations les plus récentes sur la métaphysique, la théorie de la connaissance, la politique et les rapports entre philosophie et théologie. L'ouvrage se présente sous la forme d'un dialogue au cours duquel les grands commentateurs actuels du spinozisme en Italie exposent leurs travaux, leurs méthodes d'investigation et leurs découvertes les plus récentes et les répondants français s'efforcent de mettre au jour l'originalité de cette recherche, de la situer par rapport aux types d'approche des chercheurs français dans le même domaine et de les questionner à ce sujet…

Le dernier verrou

En finir avec le Conseil National des Universités
François GARÇON
Éditions : Média Faculty, 2012

Le Conseil national des universités (CNU) est l'organisme pivot de l'enseignement supérieur français. C'est le CNU qui, chaque année, trie parmi la vingtaine de milliers de candidats à un poste dans l'enseignement supérieur. Le CNU rejette la moitié de ces jeunes docteurs, privés de « qualification ». Sont ensuite concernés par les décisions du CNU les dizaines de milliers de titulaires, maîtres de conférences et professeurs, souhaitant un aménagement de leur cadre de travail. Comment ces décisions sont-elles prises, sur quels critères, varient-ils selon les disciplines ? Cette enquête décortique le fonctionnement de ce vaste organisme. Le bilan est accablant : opacité, incurie, je m'en foutisme, sectarisme…

Misère de l'historiographie du Maghreb «post-colonial» (1962-2012)

Pierre Vermeren
Éditions : Les Publications de la Sorbonne, Paris, 2012

Cet essai de synthèse est consacré à l'historiographie du Maghreb contemporain. Qui a écrit, et qui écrit l'histoire de l'Afrique du Nord, devenue Maghreb, depuis la fin du XIXe siècle? Un demi-siècle après les indépendances, sans doute est-il nécessaire de revenir sur ce champ de recherches extrêmement idéologique. L'historiographie du Maghreb en langue française se présente comme une succession de séquences politiques et idéologiques qui se chevauchent rapidement. Pour éclairer ces interrogations, Pierre Vermeren dresse le portrait des générations d'historiens et autres spécialistes de ce champ. Cette histoire d'hommes, d'écoles et de réseaux est d'autant plus nécessaire, en ce début de XXIe siècle revenu des grandes idéologies, que la cohorte des historiens du Maghreb est résiduelle…

Faire l'événement

Sous la direction de Pascale Goetschel et Christophe Granger
Éditions : Les Publications de la Sorbonne, Paris, 2012

Né de la modernité médiatique, l'événement est devenu aux XIXe et XXe siècles une catégorie à part entière de description et d'organisation de la réalité sociale. Pour nombre d'acteurs, il est aussi le moyen de se signifier dans l'espace public. Ce dossier étudie ce qui fait l'événement : quelles sont les modalités pratiques de sa production ? Quels ressorts sociaux, affectifs ou rhétoriques mobilise-t-elle ? Où réside l'autorité sociale de l'événement ainsi produit ? Et suivant quels mécanismes est-il investi de sens ? Procéder ainsi permet de saisir l'émergence d'une culture de l'événement et la place qui lui revient dans l'agencement des sociétés contemporaines.

Agrandir Paris, 1860-1970

Sous la direction de Florence Bourillon et Annie Fourcaut
Éditions : Les Publications de la Sorbonne, Paris, 2012

Ville en perpétuel mouvement, Paris n'a cessé de changer de superficie. C'est au cours de la première moitié du XIXe siècle, avec la construction des fortifications, que se dessinent ses limites actuelles. Pendant une vingtaine d'années, des territoires « suburbains » compris entre le mur des Fermiers généraux et le nouveau mur entourent la capitale. Leur annexion, à partir du 1er janvier 1860, permet l'émergence d'un Paris agrandi, intégré et, pour partie, encore en devenir. La Troisième République poursuit les projets d'aménagement et d'intégration des arrondissements périphériques commencés sous la préfecture du baron Haussmann. L'annexion pose en termes nouveaux la question de la banlieue, des seuils de la ville et celle des rapports de la capitale dilatée avec ses périphéries…

Consultez les publications de la Sorbonne sur www.publicationsdelasorbonne.fr

Directeur de la publication : Philippe Boutry – Vice-présidente chargée de la communication : Nadia Jacoby – Rédactrice en chef : Laure Christophe – Comité de rédaction : Cyril Cavalié, Laure Christophe, Lucia Hernandez, Cécile Lecan, Émilie Naouri, Théo Poumellec, Nicolas Ronsin, Émilie Roux, Thibaud Urbain-Mathis – Illustrations : Théo Poumellec, Nicolas Ronsin – Crédits photos : p.1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 : UP1 / Lucia Hernandez ; p. 7 : *Le Torrent* d'Honoré Fragonard ; p.8 : Renaud Masquelier ; p.9 : SXC ; p.10-11 : fotolia.com, dreamstime.com ; p.12 : fotolia.com ; p.13 : D.R. ; p.14-15 : D.R. ; p.14 : Cécile Gonzalez ; p.15 : fotolia.com – Mise en page : Nicolas Ronsin – Impression : Imprimerie Moderne de l'Est – Tirage : 5 000 exemplaires – ISSN : 2109-3482 – Service de la communication - 12, place du Panthéon - 4e étage - 75231 Paris cedex 05 – Tél. : 01 44 07 79 40 – Fax : 01 44 09 79 39 – secom@univ-paris1.fr – disponible au format PDF et flipbook à l'adresse : www.lefildepar1s.fr – La reproduction intégrale ou partielle des textes et des illustrations doit faire obligatoirement l'objet d'une demande préalable auprès la rédaction. Ce numéro a été réalisé avec des encres végétales par un imprimeur certifié ISO-14001 respectant toutes les normes environnementales.

– PANTHÉON - SORBONNE – UNIVERSITÉ PARIS 1